



**RÉSULTATS DE LA CONSULTATION-** Le 15 avril 2016, des organismes jeunesse, des ressources alternatives en santé mentale, des groupes en itinérance, des organismes de promotion et de défense des droits en santé mentale ainsi que leurs regroupements, participaient au **Forum Jeunes et santé mentale : pour un regard différent**.

Lors de cet évènement, ces groupes se sont prononcés sur des positions communes visant à **politiser les enjeux que soulève la médicalisation des problèmes vécus par les jeunes et ont proposé une vision et des solutions alternatives**.

Cet évènement a fait suite à une large consultation qui a permis de rejoindre **50 organismes et plus de 150 personnes intervenantes provenant de 12 régions du Québec**. De plus, des ateliers de discussion ainsi qu'une tournée de théâtre-forum nous a permis de consulter plus de **160 jeunes**. Nous vous proposons ci-après une synthèse de leurs constats, des obstacles qu'ils vivent et des pistes de solution qu'ils proposent.

En termes de constats, le manque d'informations et de formation sur la médication psychiatrique et la santé mentale est généralisé, le manque d'accès aux services publics et aux alternatives, également. La société perçoit les jeunes au travers de leur diagnostic, ce qui les stigmatise et les étiquette. L'approche médicale est consacrée, la polyconsommation augmente et le contexte psychosocial est ignoré. En bref, il semble plus facile de médicaliser et de diagnostiquer les difficultés des jeunes que d'agir sur leurs conditions de vie, notamment sur les déterminants sociaux de la santé, et d'offrir une approche humaniste et globale pour répondre à leurs besoins.

Les solutions identifiées par les organismes et les jeunes proposent de lutter contre cette médicalisation en intervenant de façon globale et en misant sur l'appropriation du pouvoir des jeunes sur leur vie. L'accès aux services publics doit être garanti. Afin que les jeunes aient un vrai choix, les approches et ressources alternatives doivent être reconnues et développées. Le droit à l'information doit également être respecté. Des formations doivent être offertes aux jeunes, aux parents et aux différents acteurs œuvrant auprès des jeunes. **La lutte à la médicalisation des jeunes doit devenir un enjeu de société.**



## SYNTHÈSE DES CONSTATS DES ORGANISMES ET DES JEUNES

Dans un contexte où la médication est la réponse presque exclusive à la souffrance sociale et psychique, la place faite aux approches alternatives s'effrite à un rythme inquiétant. Nous craignons que de plus en plus de difficultés scolaire, familiale, relationnelle, économique, existentielle, etc. soient devenues une pathologie à traiter avec des moyens pharmacologiques. Nous craignons un dérapage avec des conséquences préoccupantes à plus long terme.

### 1. Les jeunes et les diagnostics en santé mentale

- On appose un diagnostic sur les étapes « normales » de la vie
- Le diagnostic est nécessaire pour avoir accès aux services, mais cela a un effet stigmatisant, discriminant dans certains cas ; il a aussi une portée sur l'identité de la personne, surtout pour les jeunes (les jeunes ont tendance à s'identifier à leur diagnostic « Je suis un TDAH »).
- Le nombre de diagnostics augmente
- La majorité des jeunes consultés considèrent que les diagnostics se font trop rapidement. Ils n'ont pas l'impression d'être écoutés et respectés dans le processus.
- Presque tous les jeunes arrivent au constat qu'un peu tout le monde (professeurs, entourage, etc.) a tendance à diagnostiquer des problèmes de santé mentale à partir de ses comportements

### 2. Les médicaments psychotropes chez les jeunes

- Les jeunes n'ont pas d'information sur ce qui leur est prescrit, ni sur les effets secondaires, ni sur les interactions avec de l'alcool ou autres drogues. Les jeunes ignorent qu'ils ont des droits. De plus, quand l'information est donnée, elle l'est dans un langage pas toujours compréhensible.
- Pour certains parents et certains jeunes, la pilule est perçue comme miraculeuse.
- La prise de médication est assez banalisée,
- La médication est souvent utilisée pour régler les problèmes sociaux
- La poly-consommation augmente et se fait de plus en plus jeune : alcool, drogues, médicaments psychiatriques.
- De façon générale, les jeunes sont plutôt critiques face à l'usage de la médication.
- De nombreux jeunes soulèvent l'importance des effets secondaires. Ces derniers sont même parfois plus incommodants que les symptômes que la médication cherchait à contrôler. Certains jeunes disent même devoir prendre plusieurs médicaments, les uns pour contrôler les effets secondaires des autres.
- De plus, de nombreux jeunes ont l'impression d'être des « rats de laboratoire ».

### 3. L'accès aux services psychosociaux en santé mentale pour les jeunes

- L'absence d'un médecin de famille est importante, ce qui implique que les consultations se font souvent en clinique sans rendez-vous, les jeunes prennent alors longtemps la même médication sans suivi.
- Il existe des problèmes d'accès aux services dans différentes situations : entre la pédopsychiatrie et la psychiatrie, dans le cas de changement géographique, aux suivis externes et internes; il y a peu de suivi pour les très jeunes, peu de suivi pour les plus de 25 ans.
- L'État se déresponsabilise et coupe dans les services publics, ce faisant, il « pellette » de plus en plus les jeunes et leurs difficultés dans la cour des groupes communautaires.
- De plus en plus de jeunes abandonnent leur demande d'aide, car les délais sont trop longs et le personnel hospitalier change trop.
- Longue liste d'attente pour les services psychosociaux, ils sont parfois inadéquats, inexistantes ou déficients.
- Les difficultés d'accès aux thérapies et aux approches alternatives sont importantes. Le manque de gratuité entraîne un système à deux vitesses.

## QUELQUES CHIFFRES :

- 11 % des Canadiens âgés de 15 à 24 ans ont rempli les critères de la dépression au cours de leur vie; 7 % ont souffert de dépression au cours de l'année précédente.<sup>1</sup>
- Un jeune sur 20 est atteint d'un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité; plusieurs d'entre eux se font prescrire des antipsychotiques alors qu'ils n'ont reçu aucun diagnostic qui le justifie.<sup>2</sup>
- Deux fois plus de jeunes Québécois de 12 à 18 ans prennent des antipsychotiques comparativement à il y a dix ans (RAMQ).<sup>3</sup>
- «La proportion des Québécois aux prises avec des émotions négatives susceptibles d'aboutir à la dépression ou à l'anxiété diminue toutefois avec l'âge, passant de 36 % des jeunes de 15 à 24 ans à 22 % des personnes de 65 ans ou plus. Cette tendance est particulièrement marquée chez les femmes, dont 45 % de celles qui sont âgées de 15 à 24 ans sont mal en point psychologiquement, un nombre qui représente une augmentation de 9 % en huit ans.»<sup>4</sup>
- Les taux de visite aux services d'urgence et d'hospitalisation en raison de troubles de santé mentale chez les enfants et les jeunes ont augmenté de 45 % et de 37 %, respectivement, entre 2006-2007 et 2013-2014<sup>5</sup>.
- L'utilisation de médicaments psychotropes est courante - un jeune sur 12 a reçu un médicament pour traiter les troubles anxieux ou de l'humeur ou un antipsychotique en 2013-2014 - et a augmenté au fil du temps<sup>6</sup>.
- 13% des jeunes du secondaire ont reçu un diagnostic de TDAH confirmé par un médecin et les Québécois consomment 35% des médicaments anti-TDAH (Ritalin, Concerta...) prescrits au Canada<sup>7</sup>
- En 2014, la RAMQ a remboursé des antipsychotiques pour 108 enfants de 5 ans et moins et des antidépresseurs pour 63 enfants de 5 ans et moins. Pire encore, la RAMQ a remboursé des antidépresseurs, des antipsychotiques ou des psychostimulants pour un total de 16 enfants de 2 ans et moins en 2014<sup>8</sup>
- En 2014, le nombre de pilules de Ritalin consommées au Québec a grimpé de 12 % par rapport à 2013, soit 64 176 personnes se sont vues remboursés ces médicaments par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)<sup>9</sup>
- 20 à 36 % des jeunes de 12 à 17 ans hébergés en Centre jeunesse reçoivent une médication psychotrope<sup>10</sup>

---

<sup>1</sup> Statistiques Canada [EN LIGNE], page consultée le 31 janvier 2017], 18 janvier 2017, Étude : Dépression et idéation suicidaire chez les Canadiens de 15 à 24 ans, <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/170118/dq170118b-fra.pdf>

<sup>2</sup> La Presse, [Beaucoup de jeunes atteints de TDAH prennent des antipsychotiques](#), 18 janvier 2017

<sup>3</sup> Radio-Canada.ca, [De plus en plus de jeunes prennent des antipsychotiques](#), 2 avril 2016

<sup>4</sup> Le Devoir, [Les Québécois entre drogue, dépression et obésité. La détresse psychologique s'est accrue, particulièrement chez les jeunes femmes](#), 6 octobre 2016

<sup>5</sup> Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), mai 2015, Les soins aux enfants et aux jeunes atteints de troubles mentaux.

<sup>6</sup> *Id.*

<sup>7</sup> Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, Tome 2. Le visage des jeunes d'aujourd'hui: leur santé mentale et leur adaptation sociale 2010-2011, Institut de la statistique du Québec, 2013.

<sup>8</sup> *La Presse*, 2 février 2016

<sup>9</sup> *La Presse*, 9 mars 2015, Philippe Mercure, «Ritalin : la consommation atteint des records au Québec»

<sup>10</sup> Lafortune, D., Laurier, C., et Gagnon, F. (2004). Prévalence et facteurs associés à la prescription de médicaments psychotropes chez les sujets placés en centre jeunesse. *Revue de psychoéducation*, 33(1), 157-176.

- En près de 10 ans, les «problèmes de santé mentale» chez les résidants et résidentes des Auberges du cœur du Québec ont augmenté de 176 %<sup>11</sup>.
- Une recension des études démontre que l'on prescrit à de plus en plus de jeunes, de plus en plus tôt dans leur vie (0-5 ans), de plus en plus deux ou trois médicaments au même jeune, pour de plus en plus longtemps (voire toute la vie)<sup>12</sup>
- DERNIÈRE HEURE : Plus de 5000 Québécois de 12 à 18 ans ont reçu une ordonnance d'antipsychotiques en 2015, contre près de 2800 en 2005, selon la RAMQ<sup>13</sup>

*Mise à jour : janvier 2017*

---

<sup>11</sup> Statistique internes du RACQ, 2015.

<sup>12</sup> RACQ (2012), Bernadette Dallaire, Pierre Gromaire, Michael McCubbin, Mélanie Provost et Lucie Gélinau, « Les réponses aux besoins des jeunes hébergés dans les Auberges du cœur de Québec et de Chaudière-Appalaches: comment viser l'affiliation sociale dans un contexte de médicalisation des problèmes psychosociaux? ».

<sup>13</sup> Cousineau, Marie-Ève, «[De plus en plus de jeunes prennent des antipsychotiques](#)», 2 avril 2016, Radio-Canada